

ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1724

présenté par

M. Benoit, M. Marcangeli, M. Gernigon, M. Valletoux, M. Alfandari, Mme Carel, M. Albertini,
M. Batut, Mme Bellamy, M. Favennec-Bécot , Mme Félicie Gérard, M. Jolivet, M. Kervran,
Mme Kochert, M. Lamirault, M. Larsonneur, Mme Le Hénanff, M. Lemaire, Mme Magnier,
Mme Moutchou, M. Patrier-Leitus, M. Plassard, M. Portarrieu, Mme Poussier-Winsback,
M. Pradal, Mme Rauch, M. Thiébaut, M. Villiers et Mme Violland

ARTICLE 9

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.